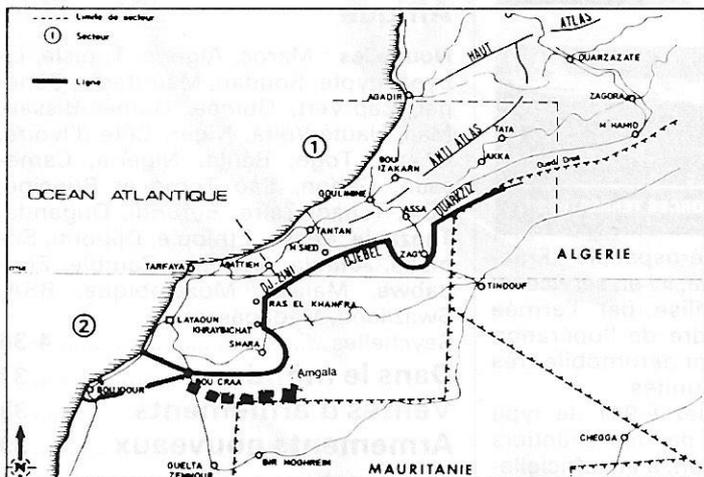


MAROC

Doublement du Mur

Selon Achim Remde, correspondant de la revue West Africa, qui s'est rendu en invité sur place, le Mur est en cours de doublement au Sahara occidental. Descendant vers la frontière mauritanienne, en partant des environs de Bou Craa, il a atteint Amgala. Il se présente, aux alentours de cette localité, à une quinzaine de kilomètres de la frontière qu'il tient sous surveillance, sous la forme d'un obstacle formé d'un amoncellement de pierrailles d'environ 2 m de haut ponctué d'emplacements d'armes lourdes et semi-lourdes et précédé de champs de mines. Depuis leur installation à Amgala, les troupes marocaines n'ont eu, à leurs dires, jusqu'à la mi-mars, aucun contact avec l'adversaire.



Le pointillé épais donne le tracé approximatif du doublement du Mur (en gros trait plein) de Bou Craa à Amgala, atteint par les travaux d'érection exécutés par les troupes marocaines à la mi-mars, au Sahara occidental



Colonel Bannani, commandant les troupes marocaines au Sahara occidental

• Al Alam, journal de l'Istiqlal, a noté que la décision de reconnaître le RASD prise par Nouakchott « n'a surpris personne et surtout pas le Maroc, qui s'est préparé pour une telle éventualité en prolongeant le Mur pour consolider sa défense alors que le premier a donné de bons résultats face à Tindouf (Algérie). »

• Le bâtiment de guerre des forces navales belges A-961 Zinnia a effectué du 8 au 11 février une escale d'amitié à Tanger.

Le commandant du navire, capitaine de corvette J. Verhoest, a été reçu à cette occasion par le gouverneur.

• La Libye est un « gigantesque dépôt d'armes soviétiques, mais le colonel Kadhafi n'a pas tout à fait tort au Tchad, a estimé le roi Hassan II. Le colonel Kadhafi « n'a pas su s'expliquer sur le Tchad », a déclaré le souverain en soulignant qu'il « ne défend pas les méthodes » du chef de la révolution libyenne, mais « le substrat de l'affaire. »

« Depuis la Seconde Guerre mondiale et la conquête par les Italiens, la Libye a été amputée d'un certain nombre de territoires (...). Elle a été spoliée, grignotée de toutes ses populations arabes et arabophones. Si j'avais été Kadhafi, j'aurais d'abord démontré la consanguinité existant entre le Sud de la Libye et le Nord du Tchad », a ajouté le souverain, qui a estimé que le

dignes de tous les éloges, méritent notre reconnaissance », a déclaré le roi.

• L'amiral Guillaume Small, commandant de la 6^e flotte américaine en Méditerranée, des forces navales en Europe et des forces alliées du Sud, a effectué une visite de deux jours. Aucune précision n'a été donnée sur l'objet de cette visite.

• Le 16 février, le bureau de l'OLP à Rabat a affirmé que l'ambassade de Libye au Maroc recruterait depuis quelque temps des volontaires marocains désirant combattre aux côtés de la révolution palestinienne. Dans un communiqué, la représentation palestinienne a informé l'opinion publique, que « toutes les frontières arabes avec la Palestine occupée sont actuellement fermées à toute action contre l'entité sioniste. » Après avoir estimé que la Jamahiriya libyenne « avait pesé de tout son poids pour éloigner les combattants palestiniens de la scène des combats dernière dans la Bekaa libanaise et lors de l'évacuation de Tripoli (Nord-Liban) », le bureau de l'OLP a rejeté « toute responsabilité matérielle ou morale quant à ce qui pourrait arriver à ces volontaires. » Le bureau palestinien a dénoncé enfin « l'utilisation par la Libye de la cause palestinienne sacrée comme instrument d'une politique régionale étroite. »

A Tunis, un communiqué publié par l'agence palestinienne Wafa a affirmé : « La Libye mène depuis des années une opération de rassemblement de combattants arabes et africains qu'elle enrôle au sein de ses légions de la Marche verte, pour les utiliser dans la guerre du Tchad. »

Félicitations

Le président syrien, M. Hafez Al-Assad, a adressé un télégramme de félicitations au roi Hassan II, à l'occasion de l'anniversaire de son accession au trône et de la fête nationale.

Construction d'un car-ferry

Alstom-Atlantique et la compagnie marocaine de navigation (Comanav) viennent de signer un protocole d'accord pour la construction en France d'un car-ferry apprenait-on à Paris de bonne source.

colonel, en procédant ainsi, aurait pu « arriver à un compromis. »

• Le souverain a adressé ses salutations et son admiration, aux forces armées royales stationnées au Sahara occidental. « Ces forces, qui s'opposent depuis des années, et sous notre conduite, aux attaques de nos ennemis auxquels elles font subir de cuisants échecs avec un courage et un héroïsme



Le roi Hassan II a fait l'éloge des troupes du Sahara occidental

ALGERIE

Nominations

Le colonel Mohamed Alleg vient d'être nommé directeur central chargé de la mobilisation et de la défense populaire, nouvelle direction créée dans le cadre du ministère de la Défense nationale. Dans son éditorial, le quotidien El Moudjahid a précisé « qu'une révolution qui vise la défense des intérêts et des aspirations légitimes du peuple ne peut avoir de meilleur soutien que ce même peuple, pour suivre les différentes étapes de son évolution, de sa réalisation, pour la préserver de toute atteinte et la défendre contre toute menace. Il est encore plus vrai que le modèle de développement national, basé sur des valeurs authentiquement algériennes, la grandeur de la révolution du 1^{er} novembre, les choix arrêtés par le FLN, la justesse des positions de l'Algérie sur la scène internationale à l'égard des grands problèmes de l'heure et des données de la géographie, imposent au peuple algérien une vigilance de tout instant et une mobilisation permanente qui ne saurait être le seul fait de l'ANP. »

A noter, d'autre part, la nomination du colonel Larbi Si Lahcen, précédemment commandant-adjoint de la 1^{re} région militaire, au poste de directeur central du commissariat politique de l'ANP.

• La force aérienne se montre intéressée par l'acquisition de cinq avions Fouga Magister.

• Des techniciens de l'armée de l'air et d'Air-Algérie viennent de suivre 60 semaines de cours sur l'avion Hercules C-130 au centre de formation de Lockheed-Georgie (USA). Dans le bâtiment L-59 du centre, ils ont suivi des stages d'électronique, d'électricité, de mécanique, d'hydraulique, de constructions métalliques, de pneumatique et de générateurs d'énergie électrique.

• Pour 1984, le budget de la Défense est fixé à 4,630 milliards de dinars en légère augmentation par rapport à l'année dernière : 4,476 milliards de dinars.

• La fourniture de matériel de radiologie, destiné à la direction centrale de la santé militaire, a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs, soumissions, BP 298, Alger-Gare.

• Diverses fournitures photographiques, cinématographiques et vidéographiques ont fait l'objet d'un appel d'offres de M. le contrôleur résident de la 7^e RM, BP 237, Alger-Gare.

• Construit par Brooke Marine (G-B), le navire Kalaat Beni Hamad 472, de type Ro-Ro, termine ses essais en Manche avec un équipage algérien. Il devait gagner l'Algérie le 24 mars. Le 24 mars, la deuxième unité, le Kalaat Beni Rachid 473, sous-traité par le chantier naval Vosper Thornycroft (G-B), a, quant à lui, pris quelque retard et sera lancé le 2 mai. Ces navires de 2 200 tonnes et mesurant 93 x 15,50 x 2,3 mètres sont motorisés par deux Diesel MTU 12 V 1163 qui permettent une vitesse de 16 nœuds et une autonomie de 3 000 milles nautiques.



Le Ro-Ro Kalaat Beni Hammad-472, construit par Brooke Marine (G-B) à Portsmouth (G-B), le 10 février 1984

L'emport cargo, quant à lui, est de 380 tonnes et 240 passagers (équipage 81 hommes). L'armement principal est un canon bitube Breda 40L70 situé dans les superstructures arrière, surplombant l'importante plateforme d'appontage d'hélicoptère, et conduit par un directeur de tir optique de type français Naja CSEE.

• Estimé à 120 millions de \$, la société française Bouygues a soumis au projet de construction de deux complexes hospitaliers militaires de 450 lits chacun, pour Blida et Ouargla, lancé par le ministère de la Défense.

Budget de 1984

Le budget national s'équilibre à 105,7 milliards de dinars (1 DA = 1,73 FF) en augmentation de 7,2 % par rapport à 1983. Le budget de fonctionnement de la Défense nationale prévoit 4 630 MM de dinars contre 4 476 en 1983, 3 893 en 1982 et 3 481 en 1981. Quant au ministère de l'Intérieur, il reçoit 2 468 MM de dinars contre 1 986 en 1983, 1 889 en 1982 et 1 641 en 1981. La part de la Défense régresse lentement chaque année, rapportée aux dépenses totales du budget de fonctionnement. Malgré tout, l'armée reste un opérateur public très sollicité de la part des entreprises étrangères. Nul doute que son poids économique ne dispose d'un avenir assuré.

L'augmentation de près d'un quart du budget de l'Intérieur est la traduction concrète de la poussée des collectivités locales dans le cadre de la politique de décentralisation.

• C'est du 12 au 18 février que la société Cessna (USA), constructeur d'une très importante gamme d'avions de transport, a présenté en vol son dernier-né, le biturbopropulseur Cessna-445 Conquest. A Alger, le Conquest a effectué des démonstrations devant plus de cent personnalités appartenant au monde de l'aéronautique civile : Air-Algérie, Enema (Entreprise nationale d'exploitation du matériel aéronautique), fédération algérienne des sports aéronautiques, direction de l'aviation-légère et ENATAC (Ecole nationale des applications techniques de l'aéronautique civile) dont une vingtaine d'élèves ont pu effectuer des vols d'essai.

A Tunis (Tunisie), le Cessna-445 a pu être apprécié par des autorités de Tunis-Air, de l'Ecole de navigation civile de Bordj el Hamri du ministère de la Défense.

Après Alger et Tunis, l'appareil s'est rendu au Caire (Egypte) où il a évolué devant les hauts responsables de la direction de l'aviation civile. Signalons que le prix de vente du Cessna-445 Conquest est de l'ordre de 2,4 millions de \$ et que près de 200 unités ont été à ce jour livrées ou commandées.

Accusations

Un responsable du front Polisario a accusé le roi Hassan II du Maroc de chercher à gagner du temps dans le conflit du Sahara occidental, dans l'attente du prochain sommet de l'OUA, comptant sur l'alliance du président guinéen Sekou Touré qui devait en assumer l'été prochain la présidence. Dans une interview publiée par Algérie-Actualité, M. Omar Hadrani, membre du bureau politique du front, évoquant le rapprochement entre le Maroc et la Libye, a ajouté : « Hassan II tentera évidemment de neutraliser l'aide de la Libye au front Polisario, mais le Maghreb aura tout à gagner à ce rapprochement si Kadhafi exige du roi de mettre fin à la guerre. Si ce n'est pas le cas, ce serait dommage pour les peuples de cette région. » Selon, M. Hadrani, le renforcement des relations maroco-libyennes permettra en outre au roi « d'exporter en Libye un peu de main-d'œuvre marocaine. Cela ramènera des devises, mais aussi des idées... » Evoquant enfin les répercussions de la guerre du Sahara occidental sur la situation économique du Maroc, M. Hadrani a estimé : « Hassan II doit maintenant choisir entre la paix pour durer ou la guerre pour précipiter sa chute. » « Tôt ou tard », a-t-il dit, « les Marocains feront le compte des sommes d'argent gaspillées dans cette guerre. Et ce sera le grand scandale, même pour les pays donateurs, entre autre, l'Arabie Saoudite. »

Le 27 février, le secrétaire général du front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz, a affirmé que « toute solution du conflit du Sahara occidental passe par la chute du roi Hassan II », après le rejet par le Maroc du plan de paix de l'OUA pour le règlement de ce conflit.

• Cuba a lancé un appel « aux peuples et aux gouvernements du monde, en particulier à ceux d'Afrique, pour qu'ils dénoncent les manœuvres du Maroc », qui, selon La Havane, continue à nier « le droit légitime du courageux peuple de la République arabe sahraouie démocratique à l'autodétermination et à l'indépendance. » Un communiqué, publié le 21 février à La Havane par le ministère cubain des Relations extérieures, a dénoncé d'autre part le « développement de nouvelles actions militaires menées par la monarchie marocaine contre les patriotes saharouis. » Il a mis en garde contre « les risques d'extension à d'autres pays de la région » que faisait peser « la nouvelle offensive militaire menée par le Maroc au Sahara. »

TUNISIE

On s'interroge...

Des confidences du colonel Kadhafi, rapportées par l'hebdomadaire parisien Jeune Afrique, dans lesquelles il émettait notamment l'hypothèse qu'en cas d'une éventuelle attaque libyenne contre la Tunisie personne ne pourrait s'y opposer, ont suscité d'abondants commentaires dans la presse. Le quotidien du gouvernement, La Presse, ne s'élevait pas tant contre l'idée que le chef de la révolution libyenne pourrait s'attaquer à la Tunisie que contre, l'hypothèse que, s'il lui en venait l'idée, il pourrait réussir son opération.

Dans un éditorial de Jeune Afrique du 15 février, le directeur de cette publication, M. Bechir Ben Yahmed, faisait dire au colonel Kadhafi, en invoquant des « témoignages de première main » : « Si demain, avec quelques opposants tunisiens, j'occupe une partie de mon voisin du Nord, la Tunisie, croyez-vous que quelqu'un m'en empêchera?... Qui pourrait m'obliger à revenir sur le fait accompli ? L'Algérie ? Elle se contenterait d'occuper l'autre partie. L'Egypte ? Elle ferait un peu de bruit, sans plus. Les Etats-Unis ? La France ? Ils feraient parader leurs bateaux de guerre tout en sachant qu'ils n'impressionnent pas la presse. Il vous reste quoi ? L'OUA, la ligue arabe, le conseil de sécurité... C'est-à-dire rien. »

M. Ben Yahmed critiquait la politique d'apaisement menée par Tunis à l'égard de la Libye et l'idée qu'il attribuait aux dirigeants tunisiens que l'Algérie était pour eux « un bouclier ».

Trois jours après, la presse publiait des passages de l'éditorial. Le 20 février, Dialogue, organe du PSD, écrivait que M. Ben Yahmed « est venu rappeler à certains et à tout le monde que la Tunisie fait l'objet de convoitises ». Toutefois, le 21, sous le titre « Ce que Kadhafi a vraiment dit », la presse a publié en bonne place l'opinion d'un lecteur, M. Moncef Dellagi, qui a accusé M. Ben Yahmed d'avoir confondu « le vrai et le vraisemblable. »

Affirmant qu'il a, lui aussi, recueilli les confidences directes du colonel Kadhafi, il les livre aux lecteurs : « Si j'ose, j'occuperai la Tunisie, mais ce sera à un prix prohibitif. La Tunisie est impossible à digérer et je serais obligé

de me retirer. C'est pour cela que je ne le ferai jamais. »

• Le Premier ministre, M. Mohamed Mzali, s'est prononcé pour le règlement du conflit du Sahara occidental dans un cadre maghrébin. Selon M. Mzali, cette solution doit « dépasser le cadre des entités étroites et envisager la solution du peuple sahraoui dans le cadre du grand Maghreb arabe. Il est possible de régler le conflit en mettant toutes ces entités étroites dans une seule entité unie. »

• Le général Denis Borel, général de division du cadre de réserve du conseil fédéral helvétique, en visite, a été reçu par M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense. L'entretien qui s'est déroulé en présence du directeur de l'Institut de Défense nationale, le colonel Bechir Ben Aissa, a porté sur l'expérience de la Tunisie et celle de la Suisse en matière de défense.

La coopération entre l'Institut de défense et l'office central suisse de la Défense a été également évoquée au cours de cette entrevue.

• Passé en 1983, le contrat AOIP (France) pour la fourniture d'autocommutateurs de télécommunications destinés à l'armée se poursuit. Il est envisagé de créer, sur place, une usine de montage dans laquelle AOIP serait minoritaire. Signalons que, par ailleurs, Jeumont-Schneider va produire, de son côté, en association avec une société locale, une partie de sa gamme d'autocommutateurs.

• Deux citoyens tunisiens accusés de haute trahison ont été fusillés. Abdallah Midani et M'Hamed Ben Romdhane avaient été reconnus coupables, le 14 janvier dernier, par le tribunal militaire permanent de Tunis, d'avoir « communiqué à une ambassade étrangère des renseignements et des documents de la plus haute importance et ultra-secrets touchant à la sûreté de l'Etat. »

Audience

Le 5 mars, le président Bourguiba a reçu à Carthage M. Abdallah Idriss, président du front de libération de l'Erythrée (FLE), qui était accompagné de M. Salah Ahmed Eyeye, membre du front et chef du département des Relations internationales.

Rallye aérien

Le deuxième rallye aérien international de Tunisie se déroulera du 6 au 13 mai. Inscrits en catégorie 1, les appareils suivront le parcours Kelibia, Monastir, Kairouan, Tozeur, Jerban, les îles Kerkenmah et Tunis.

LIBYE

Mise à la disposition

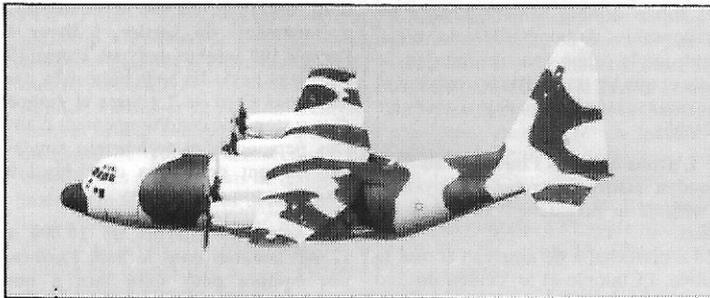
Le colonel Kadhafi a décidé de mettre ses troupes se trouvant au Liban à la disposition du président libanais, M. Amine Gemayel. Cette décision a été transmise au gouvernement libanais lors d'un entretien entre le chargé d'affaires au Liban, M. Mohamed Al Faytouri, et le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères libanais, M. Fouad Al Turk, le 6 mars.

AFRIQUE

garnisons, elle paraît devoir se résigner à subir les attaques des rebelles avec pour seule ambition de les contenir, selon des sources militaires compétentes recueillies par l'AFP.

Les guérilleros, bien équipés en armement d'origine soviétique essentiellement, ne semblent pas maîtriser pour leur part la technique de l'assaut. Ils disposeraient en outre de peu de véhicules et couvrent à pied la plus grande partie des longues distances entre leurs refuges et les garnisons de l'armée qu'ils attaquent.

Les modestes moyens de transport de l'armée, constitués notamment de 10 avions, dont 5 Hercules et 24 hélicoptères, indisponibles à 50 %, faute d'entretien et de pièces détachées, l'empêchent d'envisager des actions efficaces de lutte contre la guérilla dans un milieu hostile, selon les mêmes sources.



Avion de transport Hercules C-130 H Lockheed (USA) des forces armées soudanaises

• Le 16 mars, 5 personnes ont été tuées et un certain nombre blessées, au cours du raid aérien effectué sur la ville d'Omdurman.

Le président égyptien Moubarak a clairement laissé entendre que la Libye pouvait être à l'origine de ce raid. S'adressant à la presse, le président a précisé qu'il avait été informé par le président Nimeiry qu'il avait été effectué par un appareil Tupolev TU-22 de fabrication soviétique. « Seule la Libye possède des appareils de ce type », a déclaré M. Moubarak.

Le comité populaire du bureau populaire des relations extérieures libyen a démenti que la Libye soit à l'origine de cette action.

Le 17 mars, le chef d'état-major de l'armée, le général Souar El Zahab, est venu au Caire à la tête d'une importante délégation militaire.

Le ministre égyptien de la Défense, le maréchal Abou Ghazala s'était rendu la veille à Khartoum.

Le 18 mars, le président égyptien a donné son accord pour l'exécution immédiate de mesures visant à empêcher tout nouveau raid aérien contre une ville soudanaise.

Le 18 mars également, le gouvernement américain a décidé d'envoyer un ou plusieurs avions-radar AWACS en Egypte. De sources gouvernementales, qui ont désiré conserver l'anonymat, les AWACS auraient eu pour mission de renforcer l'armée de l'air égyptienne.

Cessation d'activités

Les activités de la Compagnie de constructions internationales (CCI), ont totalement cessé au Sud-Soudan depuis le 15 février, a annoncé, à Paris,

la société française. La CCI qui avait déjà arrêté, le 15 novembre 1983, les travaux de percement du canal de Jonglei, a terminé le 17 février l'évacuation du personnel affecté aux travaux de construction de l'aérodrome de Juba.

• A la suite de pressantes démarches, Chevron, dont les puits du Sud pourraient produire, dans un premier temps, jusqu'à 50 000 barils/jour, selon les autorités, a décidé de reprendre partiellement ses activités dans le Sud du Kordofan, loin des zones contrôlées par les Anyanya. Total, toujours intéressé par son périmètre de recherche, préfère temporiser, tandis que le consortium italo-japonais chargé de la construction de l'oléoduc qui doit acheminer le brut du Sud vers Port-Soudan, sur la Mer Rouge, ne semble pas pressé de donner le premier coup de pioche, selon des informations sûres recueillies à Khartoum.



Colonel Maayoua Ould Sid'Ahmed Taya



VLTT Peugeot (France) P-4 armé d'une AA-52 GIAT (France). La Mauritanie doit recevoir cette année 50 véhicules de ce modèle

• Le 11 mars, des mutations sont intervenues dans le commandement militaire des régions. Elles ont fait suite au remaniement ministériel. Le chef d'état-major adjoint, le Lt-colonel Moulaye Ould Boukheiss, est nommé commandant de l'école inter-armes d'Atar. Il est remplacé à son ancien poste par le Lt-colonel Anne Amadou Baba Ly, précédemment ministre de l'Industrie et des Mines. De même, l'ancien ministre de l'Intérieur, le colonel Ahmedou Ould Abdella, est nommé commandant de la 2^e région militaire à Zouerat, dans le Nord du pays, région qui est considérée comme l'une des plus importantes en raison de sa proximité avec le Sahara occidental. D'autre part, le Lt-colonel Papa Diallo, précédemment commandant de l'école inter-armes d'Atar, est nommé commandant de la première région militaire de Nouadhibou. Enfin, les capitaines Bcang, Ely Ould Ahmed Vall et Diop Djibril sont nommés respectivement à la tête des 5^e et 6^e régions.

• La France a passé avec la Mauritanie une convention qui s'élève à 2 440 000 FF. Elle a pour objet la couverture aérienne et la cartographie des centres urbains de Nouadhibou, Kaédi, Kiffa et Aioun.

La Mauritanie reconnaît la RASD

Le 27 février, la Mauritanie a reconnu la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Cette reconnaissance était contenue dans un message adressé par le président Mohamed Khouna Ould Haidallah, au secrétaire général du front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz, à l'occasion du 8^e anniversaire de la proclamation de la RASD. La Mauritanie est le 27^e Etat africain à reconnaître la République sahraouie.

Le chef de l'Etat s'est déclaré convaincu que la Mauritanie et la RASD « entretiendront des relations confiantes et amicales fondées sur les principes de respect réciproque, de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, de la non-immixtion dans les affaires intérieures, du bon voisinage, de la garantie d'avantages mutuels et de la coexistence pacifique, et contribueront positivement avec les autres Etats de la sous-région à l'édification d'un grand Maghreb arabe uni et prospère ».

« C'est dans cette perspective », a ajouté le président, « que nous comptons désormais sur votre sagesse, votre intelligence et surtout sur votre esprit de sacrifice pour trouver, avec le royaume frère du Maroc, une solution juste et durable au conflit qui vous oppose et qui entrave les efforts tendant à instaurer une ère de paix et de concorde dans notre sous-région maghrébine ». Le président a déclaré : « Une solution rapide de ce conflit exige des concessions mutuelles et nous sommes persuadés que vous ne décevrez pas les espoirs des peuples maghrébains africains et arabes et que vous prendrez vos responsabilités en temps opportun ».

• La commission mixte franco-mauritanienne s'est tenue les 23 et 24 février.

• Voici la composition du nouveau gouvernement institué le 8 mars 1984.

— chef de l'Etat, Premier ministre et ministre de la Défense : lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidallah,

— ministre conseiller à la présidence : colonel Ahmed Mahmoud Ould El Houssein (inchangé),

— ministre-secrétaire général de la présidence : M. Mohamed Ould Amar (ancien ministre du Développement rural),

— ministre des Affaires étrangères et de la Coopération : Lt-colonel Ahmed Ould Minnih (inchangé),

— ministre de l'Intérieur : Lt-colonel Yall Abdoulaye (ancien chef d'état-major de l'armée),

— ministre de la Justice et de l'Orientation islamique : colonel Cheikh Ould Boida (inchangé),

— ministre des Finances et du Commerce : M. Sidi Ould Ahmed Deya (inchangé),

— ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire : M. Ahmed Ould Zein (inchangé),

— ministre des Pêches et de l'Economie maritime : capitaine Mohamed Lemine Ould N'Diayane (précédemment vice-ministre de la Pêche qui relevait directement du chef de l'Etat),

— ministre des Mines et de l'Energie : Me Diabira Maroufa (ancien ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports),

— ministre du Développement rural : Dr Louleid Ould Weddad (ancien directeur de cabinet du colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya),

— ministre de l'Equipement et des Transports : Lt-colonel Gabriel Cimper (inchangé),

— ministre de l'Energie et de l'Hydraulique : M. Mohamed Fadel Ould Dah (inchangé),

— ministre de l'Education nationale : M. Hasni Ould Didi (inchangé),

Attaque des guérilleros érythréens

Les guérilleros érythréens ont tué et blessé plus de 1 500 soldats éthiopiens et ont détruit 13 chars et vingt véhicules blindés de l'armée éthiopienne, lors d'une puissante attaque, a indiqué un communiqué publié par le FPLE. Selon ce texte, l'attaque des combattants érythréens, lancée à une heure du matin le 22 février contre l'ensemble du front nord-est parallèle à côté de la Mer rouge, s'est poursuivie tout au long de la journée. Les guérilleros du FPLE ont délogé les troupes éthiopiennes de leurs positions. Avant de battre en retraite, celles-ci ont mis le feu à plusieurs dépôts d'armes.

MAURITANIE

Nouveau chef d'état-major

Le colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, qui a quitté ses fonctions de Premier ministre et de ministre de la Défense à la suite d'un remaniement, a été nommé chef d'état-major de l'armée.

• En 1983, l'aide de la France a totalisé 130 millions de FF, dont 16 millions au titre du FAC et 10 millions de la CCE. L'aide militaire s'est élevée, quant à elle, à 35 MFF, le triple de 1980.

• Livrables en 1984, l'armée envisage l'acquisition, en France, de 50 VLTT Peugeot P-4 4 x 4.

• Un projet financé par le FAC porte sur le rallongement de la piste de l'aéroport de Nouakchott afin de permettre l'atterrissage d'avions gros porteurs de type Boeing-747.

AFRIQUE

— ministre de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Fonction publique : Lt-colonel Athie Hamath (inchangé),
— ministre du Travail, de la Santé et des Affaires sociales : commandant Mohamed Mahmoud Ould Deih (inchangé),
— ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports : M. Ba Mahmoud (ancien secrétaire général du gouvernement),
— ministre de l'Information et des Télécommunications : Dr Mohamed Salem Ould Zein (inchangé),
— vice-ministre de l'Intérieur : M. N'Gam Lirwane (inchangé),
— vice-ministre des Affaires étrangères et de la Coopération : M. Ahmed Ould Gnahallah (inchangé).

Secours français

A la demande du gouvernement, le ministre français délégué chargé de la Coopération et du Développement, M. Christian Nucci, a fait acheminer une aide d'urgence à destination de Nouakchott. Cette aide exceptionnelle est parvenue par avion spécial le 18 février. Elle se composait de 3 tonnes de médicaments, 5 tonnes de sardines, 4 tonnes de lait en poudre et 4 tonnes de butter oil. Elle devait servir à faire face aux besoins les plus urgents consécutifs à la sécheresse qui frappe durement le pays.

SENEGAL

Ecoles à feu

Le 17 février ont eu lieu à Dodji des tirs réels de missiles Milan Euromissile (France-RFA) et de LRAC de 89 mm Luchaire (France), ainsi que des écoles à feu au canon de 105 mm HM2 en présence de M. Médoune Fall, ministre des Forces armées et du général Idrissa Fall, chef d'état-major général des armées, accompagnés de nombreux officiers supérieurs.

• Dans le cadre de la mission d'entraînement d'hiver Tropic 84 de la marine française, les navires de guerre français Tourville et Du Chayla sont arrivés à Dakar le 27 février. Dirigés par le contre-amiral Coatanea, ces bâtiments de l'escadre de l'Atlantique ont effectué, avec d'autres, des exercices de lutte antinavires ainsi que des exercices d'actions anti-sous-marines offensives contre les sous-marins Diane et Rubis, assurant ainsi à chaque bâtiment une mise en condition efficace.

• Le bâtiment de soutien logistique français Loire, qui a appareillé de Brest le 23 février et fait escale à Madère du 27 février au 2 mars, est arrivé à Dakar le 6 mars pour soutenir l'indisponibilité pour entretien du sous-marin Diane en mission de longue durée en zone maritime de l'Atlantique sud.

• Un bateau, appartenant à la société mixte de pêche Guinée-Bissau-URSS, a été arraisonné par les gardes-côtes alors qu'il pêchait dans la zone maritime en litige entre le Sénégal et la Guinée-Bissau, le 16 février dernier. Le navire, l'Estrela do Mar, qui jauge 600 tonnes, a un équipage de 22 personnes, en majorité de nationalité soviétique.

• Le Conseil des ministres du 6 mars a examiné un projet de loi autorisant le président de la République à ratifier le protocole IV relatif à la coopération en matière de protection civile signé le 30 octobre 1983 à Niamey par les chefs d'Etat et de gouvernement membres de l'Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense entre les Etats de la CEAO et le Togo.

• Un patrouilleur côtier de la marine a arraisonné le 18 février le chalutier soviétique Arner et l'a ramené dans le port de Dakar.

• L'Epsilon, monomoteur à hélice moderne d'entraînement et d'appui produit par Aérospatiale (France), a effectué une présentation à Dakar le 14 mars.

bénéfice de l'employeur qui est ainsi subventionné doublement, puisqu'il se fait payer une charge supportée par l'Etat. Un terme va être mis à cette situation. Pour l'université, comme pour les forces armées, une concertation va permettre de leur reverser tous ces agents pour lesquels ils ont leurs propres crédits de logement.

Pour les militaires hors-cadres, c'est un vide juridique. Rien n'est encore prévu pour eux. Ainsi, certains officiers occupant des emplois civils et qui logent chez eux, touchent une indemnité de logement de l'armée.

• Le ministre des Forces armées, accompagné du général Idrissa Fall a effectué une visite de prise de contact à Thiès. Tour à tour, le ministre a visité l'école polytechnique de Thiès (EPT) et l'école nationale des officiers d'active (ENOA).

• Dans le cadre de la mission Péla-mide, le navire de guerre français Diane est arrivé à Dakar le 7 mars en provenance de Santa Cruz de Ténériffe (Canaries), succédant au Rubis, au Loire et au Cassiopée qui, lui, effectuait sa traversée de longue durée.

CAP-VERT

Escale

Dans le cadre de la mission Tropic 84, les navires de guerre français Vauquelin et Aconit sont arrivés à Praia le 27 février.

GUINEE

Mercenaires arrêtés

Courant février, des mercenaires ont été arrêtés et ont fait des dépositions significatives devant le comité central du Parti démocratique, a révélé le président Sékou Touré : « Ce sont des mercenaires (...) qui ont subi des entraînements dans certains coins d'Afrique, que nous connaissons, et qui se proposent de perturber la paix et la sécurité en Guinée ». Le président a ajouté que ces mercenaires, dont il n'a pas révélé le nombre et dont certains seraient, selon lui, originaires de Labé, se proposaient d'empêcher la tenue en juin prochain du 20^e Sommet de l'OUA à Conakry et de perturber le climat politique du pays. Qualifiant ces mercenaires de « traîtres à leur patrie », le président a enfin affirmé que son pays avait pris « toutes les dispositions pour les accueillir et les écraser comme ils le méritent ».

• Le président Sékou Touré est décédé le 26 mars dans sa 63^e année.

GUINEE-BISSAU

Coopération technique militaire

Le ministre de la Coopération française vient d'offrir, au titre de la coopération technique militaire, un hélicoptère Alouette-II, ayant anciennement appartenu à la Bundeswehr ouest-allemande.

• La Chine a livré cette année vingt blindés et du matériel militaire de télécommunications. Il y a huit mois, un

premier lot de matériel militaire, comportant notamment des vedettes rapides pour la marine, avait déjà été livré par la Chine. L'essentiel de l'équipement militaire des forces armées bissau-guinéennes est d'origine soviétique, et l'assistance militaire, d'origine soviétique et cubaine.

Limogeage du Premier ministre

Le 11 mars, le président Joao Bernardo Vieira a indiqué qu'il ne prévoyait pas d'autres changements au sein de son exécutif au cours des prochains jours, après l'annonce que le Premier ministre Victor Saude Maria était démis de ses fonctions qu'il occupait depuis le 17 mai 1982.

MALI

Visite en RFA

Le général Moussa Traoré s'est rendu en visite à Bonn (RFA) le 18 février.

HAUTE-VOLTA

Nouveaux dégagements de militaires

Le conseil des ministres a procédé au dégagement des forces armées nationales de quatre sous-officiers, pour « activités subversives et contre-révolutionnaires », a-t-on annoncé officiellement à Ouagadougou. Ces mesures concernent un sergent, deux caporaux et un adjudant de gendarmerie.

En revanche, le gouvernement révolutionnaire a décidé de réexaminer pas par pas la suspension de 22 agents de l'Etat et de deux officiers des forces armées nationales. Ces deux officiers, les capitaines Kassoum Ouédraogo, ancien attaché militaire près l'ambassade, à Paris, et Kouamé Lougué, ancien commandant du groupement blindé d'Ouagadougou, étaient tous deux membres du comité directeur du comité militaire de redressement pour le progrès national.

• Le capitaine Sankara a indiqué à l'AFP que plusieurs caporaux avaient été arrêtés début février, peu avant la visite officielle du capitaine Jerry Rawlings, « en raison du relâchement constaté dans leur attitude ». Le capitaine Sankara n'a pas précisé si ces arrestations étaient liées aux menaces dont le régime estimait être l'objet.

• Selon diverses sources dignes de foi, les livraisons d'armes libyennes semblent s'être intensifiées ces derniers mois. Ainsi, en décembre, plusieurs avions gros porteurs se sont posés à Ouagadougou pour y décharger, notamment, quelques blindés légers. En outre, a-t-on appris de même source, plus d'une centaine de soldats voltaïques ont été acheminés en Libye, début janvier, pour y recevoir une formation militaire. Pour le capitaine Compaoré, qui ne contestait pas cette intensification des livraisons libyennes, « celles-ci se justifient, parce que nous agissons en fonction de l'acharnement de nos ennemis ». Peu importe selon lui, que ces armes viennent de Libye. « Si la France nous fournissait des armes, nous les prendrions », assurait-il.



Poste de tir Milan Euromissile (France-RFA) servi par un militaire sénégalais

• L'armée de l'air se montre intéressée par l'acquisition de quatre avions Fouga Magister afin de compléter les quatre appareils de ce type déjà en service dans son parc. Des pourparlers sont de même ouverts pour un projet concernant l'Alpha Jet NGEA (AMD BA/Dornier) ou le Hawk (British Aerospace).

• Le décret qui régleme l'attribution des logements stipule que les personnels sénégalais et étrangers de l'université et des forces armées ne doivent pas être logés par la direction du patrimoine bâti. Pourtant, nombre d'entre eux sont logés par elle. Une enquête a permis de déceler des cas où l'indemnité de l'agent est retenue au